

**ABONNEMENTS**  
**LES ABONNEMENTS**  
partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
et  
se paient d'avance.  
**LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES**  
trois mois 5 fr.  
Six mois 9 fr.  
Un an 18 fr.  
**AUTRES DÉPARTEMENTS**  
trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.  
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

# JOURNAL DU LOT

**POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL**  
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**BUREAUX**  
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

**INSERTIONS**  
**LES INSERTIONS**  
sont reçues au  
Bureau du Journal  
du Lot  
et  
se paient d'avance  
Annonces... 25 c. la ligne  
Réclamations... 50 c.  
M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8  
M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

l'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

**Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.**

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* — * — * —	3 » 4 » soir.		

**Train de marchandises régulier :** { Départ de Cahors — 9 h. 30<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

**Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.**

Cahors, le 21 Décembre 1875

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Paris, 18 décembre, 6 h. 45, s.

Deux sénateurs ont été élus dans la séance d'aujourd'hui.

M. Wallon,  
Mgr Dupanloup.

La vivacité de la lutte sénatoriale dans l'Assemblée se traduit par une grande joie ou une grande colère des journaux qui défendent à Paris les divers partis engagés.

Le Journal des Débats parle de sa victoire dans les termes suivants :

Le succès de la liste des gauches est tellement rapide et tellement complet, que le centre droit n'obtiendra même pas, suivant toute apparence, les cinq ou six sièges dont il voulait bien nous faire l'aumône au temps de sa prétendue puissance. Nous n'avons jamais caché, nous ne cacherons pas encore que ce résultat nous paraît à quelques égards regrettable ; mais ceux qui seraient tentés de le déplorer trop vivement feront bien de se rappeler comment la lutte a été engagée, afin d'en rejeter la responsabilité sur les vrais, sur les seuls coupables.

A la veille du scrutin, on nous a lancé ce mot de combat, qui résumait d'une manière saisissante le programme de nos adversaires : « Il n'y a pas de milieu entre le succès total ou l'échec total de la liste des droites ! » Nous ne pouvions pas accepter le succès total, c'eût été de notre part une véritable abdication ; il nous a donc fallu poursuivre, bien malgré nous, l'échec total du centre droit. Au lieu d'un partage proportionnel des sièges sénatoriaux entre les différents groupes de l'Assemblée, partage que nous avions vainement essayé de préparer, on nous a obligés de tout prendre pour nous et pour les alliés vers lesquels on nous avait violemment poussés. Nous n'étions pas prêts, nous n'avions pas de listes faites ; en un jour on a dû les improviser et peut-on s'étonner s'il s'y est glissé quelques noms qu'il nous aurait paru préférable d'en écarter.

Dans le feu de la lutte, personne n'est complètement maître de choisir ses auxiliaires ; pour obtenir un ensemble excellent, on est bien forcé de sacrifier certains détails. Nous convenons, par exemple, et sans le moindre détour, qu'il y a parmi les sénateurs élus plus de républicains avancés que nous n'aurions voulu y en voir. Il nous fallait les voix de l'extrême gauche puisqu'on nous refusait celles du centre droit ; l'extrême gauche ne nous a pas imposé ses chefs, mais il était juste d'accepter plusieurs de ses membres les moins compromettants.

Au total, lorsqu'on examine imparfaitement la liste qui a triomphé, on y trouve un très petit nombre de radicaux et pas un seul député ayant pris part à la campagne intransigeante de ces derniers mois. Le reste de la liste est composé de républicains très modérés, que la mauvaise foi cherche seule à travestir en ennemis de la société et des lois.

Nous ne voyons pas, même dans le centre droit qui n'a jamais cessé de vouloir accapérer le monopole du titre de conservateur, des noms plus rassurants que ceux de MM. Denormandie, Bérenger, Jules Simon, J. de Lasteyrie, Corne, Wolowski, Cordier, Martel, Gouin, Léonce de Lavergne, Bertauld, Krantz, Calmon, Oscar de Lafayette, Luro, Gauthier de Rumilly, Baze, Laboulaye, Casimir Périer, etc., etc. Science, richesse, haute position sociale, connaissance profonde de la politique et des affaires, toutes les garanties d'une bonne administration et d'un bon gouvernement ne sont-elles pas réunies par ces favorisés du scrutin que leurs rivaux évincés représentent comme des démagogues et des sectaires ?

Nous constatons aussi avec une vive satisfaction la large place que les gauches ont su faire à l'armée et à la marine parmi les sénateurs inamovibles : les généraux Chareton, Billot, de Chabron, Letailleur-Valazé, Frébault, Chanzy, les amiraux Jaurès, Pothuan et Fourichon surveilleront, au futur Sénat, l'application des lois militaires auxquelles ils ont si utilement travaillé.

En résumé, en dépit des sentiments que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver pour les vaincus, nous n'avons pas grand-chose à regretter dans notre victoire. Elle est complète sans doute ; mais elle n'est achetée par aucun de ces compromis qui engagent l'avenir. Elle nous laisse libres de rester fidèles à cette politique de conciliation et de modération que nous avons toujours défendue, et qui triompherait plus complètement encore sans l'incroyable aveuglement du centre droit.

Le Français, qui représente les résistances malheureuses du centre droit à tout projet sérieux d'entente, répond avec humeur au Journal des Débats :

Le centre gauche s'est plus que compromis par l'alliance du radicalisme : qu'il se présente aux élections en cette compagnie ! Nous savions, nous, que nos amis étaient incapables de se prêter à ces intrigues compromettantes ; mais nous sommes bien aises que tout le monde ait vu qu'à aucun prix, pas même au prix des sièges au Sénat, ils ne s'allieraient à ce parti néfaste qui rend la liberté suspecte et prépare les voies au césarisme. Le Journal des Débats leur reproche amèrement d'avoir dit : « Il n'y a pas de milieu entre le succès total de la liste des droites. » Ce n'est pas là un mot que nous puissions regretter, même aujourd'hui. La liste de la droite aurait pu accueillir honorablement un certain nombre de conservateurs du centre gauche et de la gauche modérée ; mais les hommes qui l'avaient dressée et qui la déposaient dans l'urne en seraient déshonorés en y inscrivant un seul nom radical. Nous aimons mieux avoir échoué en restant fidèles à nos idées et à nos principes que d'avoir réussi au prix de concessions et d'alliances qui nous eussent fait perdre notre raison d'être. Nos amis ont prouvé qu'il y a un parti qu'aucune considération d'intérêt personnel ne peut amener à transiger avec la démagogie. Il est bon que le pays sache cela ; il s'en viendra en temps et lieu.

Le Journal de Paris est frappé surtout du vote des extrêmes de l'extrême droite :

Les élections auraient eu un autre résultat, si l'extrême droite avait voté la liste des droites. L'extrême droite porte la responsabilité de ce qui se passe. Cette responsabilité, elle paraît la porter légèrement. Elle a exclu les orléanistes des viagers : c'est tout ce qu'elle voulait. Quel beau coup ! Mais les orléanistes, — on l'a fait remarquer avec raison, ne sont pas tous exclus. L'extrême droite, à écarté

les orléanistes du centre droit, les Lambert de Sainte-Croix, les Broglie, les Decazes, les Witt, etc., qui en 1873, ont salué la restauration de M. le comte de Chambord. Le centre droit, travailla alors avec dévouement, avec ardeur, malgré les répugnances ou les appréhensions de quelques-uns, à une œuvre où, certes, l'extrême droite comptait bien trouver sa part. C'est pour le récompenser de ses efforts que l'extrême droite s'est ligüée avec les bonapartistes et avec les gauches : elle ne s'est pas demandée si l'échec de la restauration, dont elle est si fort irritée, était imputable au centre droit ; elle a lâché aveuglement la bride à sa vengeance. Mais, ceux qu'on appelle les orléanistes du centre gauche, sur qui elle peut faire peu de fonds puisqu'ils se sont bornés à assister en spectateurs à la campagne monarchique de l'automne d'il y a deux ans, ne sont pas exclus. M. de Lavergne, M. Casimir Périer, M. de Lasteyrie, M. Roger du Nord et plusieurs autres, qu'on pourrait citer, n'ont jamais passé pour des adversaires de la famille d'Orléans, ni de la monarchie constitutionnelle. Ils auraient accepté, sans doute, la restauration. Mais ils n'avaient pas voulu y concourir avec l'extrême-droite : et, certainement ils préféreraient une république quasi-quelconque, aux idées de l'extrême droite.

Ainsi, l'extrême droite, en se coalisant avec les bonapartistes et avec les gauches, pour faire pièce aux orléanistes, a fermé le Sénat aux orléanistes conciliants du centre droit et l'a ouvert aux orléanistes non-conciliants du centre gauche. Ces qualifications s'appliquent aux relations des orléanistes avec l'extrême droite, ce qui est, on en conviendra, d'une politique peu éclairée. Mais ce ne serait là qu'une maladresse. Le mal, c'est que l'extrême droite, par ce faux calcul — le mot n'est pas assez fort — a introduit, parmi les 75 viagers, des adversaires résolus bien que discrets la plupart, de la Constitution, et que cela peut avoir un effet déplorable sur les élections sénatoriales renouvelables et sur les élections législatives.

**Informations**

Le Monde constate que sur les 73 sénateurs élus, 40 ont voté contre la loi de la liberté de l'enseignement supérieur ; 12 se sont abstenus, 2 étaient absents par congé, dont l'un eût certainement voté contre ; 16 ont voté pour. Dans les abstentions, on remarque les noms de MM. d'Audiffret-Pasquier, de Lasteyrie, Krantz, Léon de Malleville, Wolowski, Cordier, de Chadois, Léonce de Lavergne, Luro, Gouin, Chareton et Littré. Le Monde ajoute que la liste des droites comprenait plus de soixante noms de députés ayant voté la loi de la liberté de l'enseignement supérieur. Il conclut en se demandant ce que les intérêts catholiques auront gagné à la manœuvre de M. de La Rochette.

Le Moniteur universel annonce qu'un grand nombre de préfets se trouvent en ce moment à Paris et sollicitent des audiences du ministre de l'intérieur. Selon ce journal, ces fonctionnaires viendraient demander les instructions qui leur sont nécessaires sur la conduite qu'ils auront à tenir pendant la campagne électorale.

Aussitôt les élections terminées à l'Assemblée, les nouveaux sénateurs iront rendre visite au

président de la République. Il est probable que M. le duc d'Audiffret-Pasquier portera la parole.

M. le comte et Mme la comtesse de Chambord doivent se rendre au couvent de Costa Guavizza, où sont enterrés la duchesse Louise de Parme sœur du comte de Chambord, le roi Charles X et le duc et la duchesse d'Angoulême. Il n'est point d'année où le comte et la comtesse n'accomplissent ce pieux pèlerinage. Ils se rendront à Goritz, où ils passeront l'hiver et retourneront ensuite à Froshdorf.

Il paraît certain que MM. Jules Favre, Limperani et Mestreau ont été rayés de la liste des gauches à la demande ou plutôt sur les injonctions formelles des bonapartistes.

M. Jules Favre a été exclu par les bonapartistes à cause de son rôle au 4 septembre, M. Limperani parce qu'il est un des chefs du parti anti-bonapartiste en Corse, M. Mestreau parce qu'il joue un rôle analogue dans la Charente-Inférieure.

On a maintenu sur la liste MM. Jules Simon et Ernest Picard ; mais on a voulu, en excluant un des hommes du 4 septembre, bien montrer que les bonapartistes ont une place dans la coalition et qu'ils y exercent une influence.

(Journal des Débats).

MM. Hervé de Saisy et Testelin ont été nommés sénateurs en même temps et sur la même liste.

Nous nous souvenons à ce propos d'un incident qui remonte à quatre ans.

On discutait la proposition Rivet. L'Assemblée était un peu échauffée. A un certain moment, M. Testelin, interrompant l'orateur, se tourne vers un groupe de députés au milieu duquel était assis M. Hervé de Saisy et s'écrie : « Vous avez ciré les bottes de l'Empire ! »

M. Hervé de Saisy se lève, saisit M. Testelin par sa cravate, lui serre le cou à l'étrangler, le fait tomber sur ses genoux et lui assène de vigoureux coups de poing sur la tête. Tout cela se passait au fond de la salle, au pied de la tribune diplomatique. M. Grévy, qui présidait, fut assez longtemps avant de se rendre compte de la situation. Enfin il se couvrit et suspendit la séance. On sépara M. Hervé de Saisy et M. Testelin. Ce dernier s'excusa des paroles qu'il avait prononcées, ou pour mieux dire ce fut M. Grévy qui se chargea de présenter ses excuses.

Aujourd'hui MM. Hervé de Saisy et Testelin entrent au Sénat bras-dessus bras-dessous.

Jeudi ont eu lieu les deux élections de l'Académie française : M. Dumas de l'Académie des sciences et Jules Simon, ont été élus au premier tour de scrutin.

Il y avait 28 votants. Les voix se sont réparties de la manière suivante :

Fauteuil de M. Guizot : MM. Dumas, 25 voix ; de Borrier, 1 ; bulletins blancs, 2.

Fauteuil de M. de Rémusat : MM. Jules Simon, 15 voix, de Borsier, 11 ; bulletins blancs, 2.

Absents : MM. Patin, Dupanloup, duc d'Aumale, de Laprade, Octave Feuillet, comte de Carné, Autran, Barbier, Caro.

N'avait pas le droit de vote, n'ayant pas encore été reçu, John Lemoine.

Il vient de se passer à Cologne un fait qui mérite d'être signalé. Dans les élections municipales complémentaires, il y avait six membres du conseil à élire, et les catholiques sont parvenus à faire sortir de l'urne cinq de leurs candidats ; et cela malgré la coalition de tous les autres partis contre eux. Or, comme M. de Bismarck est citoyen honoraire de la ville de Cologne, le comité catholique de l'endroit a cru que son devoir était de faire connaître par le télégraphe au fameux ministre le résultat de ces élections.

Depuis dix-huit mois ou deux ans, les partis, en Amérique, sont forts divisés sur la question de savoir si le même citoyen peut être élu trois fois de suite président de la République. La Chambre des représentants de Washington vient de la trancher en adoptant par 232 voix contre 18 une résolution qui interdit la possibilité d'un troisième terme de présidence. C'est un échec, sinon pour M. Grant, du moins pour quelques-uns de ses amis, qui avaient rêvé de mettre un terme, sur son nom, à la mobilité des fonctions présidentielles aux Etats Unis.

L'influence du gouvernement anglais sur la politique du vice-roi d'Egypte commence à se faire sentir avec une certaine force. L'expédition entreprise dernièrement par le khédivé contre l'Abyssinie a eu un dénouement malheureux, et qu'il s'était agi un moment d'en organiser une seconde dans des proportions plus grandes, et à titre de revanche. Mais le cabinet anglais a craint de voir l'Egypte entraînée, par ce fait, dans des dépenses qui excéderaient ses moyens, et un télégramme de Londres porte que l'expédition projetée se réduira à une simple démonstration militaire pour obtenir du gouvernement abyssinien des satisfactions légitimes.

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale a voté à une très forte majorité le projet de convention judiciaire avec le vice-roi d'Egypte. Cette solution était inévitable, et la Chambre aurait très bien pu éviter la formalité d'une seconde délibération. Malgré son vif désir de repousser les propositions du Khédivé, la commission avait reconnu que le maintien du statu quo était impossible, et elle s'était bornée à conclure que le ministre devait engager de nouvelles négociations. De longues réflexions n'étaient pas nécessaires pour apprécier à quel point ce dernier parti était impraticable et même dangereux.

Vouloir négocier de nouveau, alors que toutes les puissances d'Europe avaient donné leur adhésion aux réformes du Khédivé, c'était exposer de gaieté de cœur la diplomatie française à un échec à peu près assuré.

Chronique religieuse

Plusieurs archevêques et évêques se sont dernièrement assemblés à Toulouse, dans le but de jeter les premières bases d'une Université catholique dans cette ville.

La fondation d'une Université libre a été longuement discutée et traitée à cette réunion et elle a été finalement adoptée par l'unanimité des prélats, NNgrs de Toulouse, Auch, Albi, et un grand nombre d'évêques suffragants de ces trois métropoles.

Ils ont à ces fins nommé une commission expressément chargée d'étudier tous les détails d'organisation de cette nouvelle Université.

Les provinces du Midi étaient encore les seules à ne pas avoir leur école libre.

L'Université de Paris, sous l'éminent patronage de Mgr Guibert et des évêques provinciaux, celle d'Angers, sous la haute direction de Mgr Fréppel, celles de Lyon et de Lille sont déjà depuis quelque temps en pleine vigueur. Toulouse aura bientôt la sienne.

Quelques-uns (en fort petit nombre), parmi les universitaires et les partisans de l'Université, se sont émus de l'empressement de nos évêques à user du privilège que confère la nouvelle loi pour fonder aux grands centres de nos provinces, des Universités catholiques.

On ne peut que recommander à ceux-là la lecture du noble discours qu'un vieil universitaire, M. Giraud, a dernièrement prononcé à l'inauguration de la faculté de droit de Lyon, dans lequel il proclame hautement la loyauté et le patriotisme des nouvelles facultés libres.

Il serait difficile d'ailleurs de voir en tout ceci autre chose que la stricte application de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, liberté qui ne saurait faire peur qu'aux aveugles, qu'aux intolérants ou aux timides.

On ne peut se dissimuler que les dépenses auxquelles auront à faire face les organisateurs de l'Université de Toulouse seront énormes ; mais comme le disait naguère, Mgr l'archevêque de Cambrai, au sujet de l'Université de Lille, « elles n'intimideront pas le zèle que nos populations ne manquent jamais de montrer, chaque fois qu'il s'agit de seconder les œuvres qui ont pour but la défense de la foi catholique. »

Henri NADAL.

Chronique locale

et méridionale

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Nous donnons dans un tableau en tête du journal, les changements survenus dans la marche des trains depuis hier 20 décembre.

Samedi 18 décembre, Monseigneur l'Evêque de Cahors a fait la cérémonie de l'Ordination, dans la chapelle du grand séminaire. Il n'y a eu qu'un petit nombre d'ordinands : 4 diacres, 6 sous-diacres et 1 pour les ordres mineurs. L'Ordination principale de l'année est celle de la Trinité à laquelle participent la plupart des Séminaristes.

Par arrêté préfectoral en date du 15 décembre, les électeurs commerçants de l'arrondissement de Cahors sont convoqués pour le dimanche 9 janvier prochain, à neuf heures du matin, à l'effet de procéder au renouvellement des membres du tribunal de commerce de Cahors.

Par décret en date du 10 décembre 1875, la session de Rouffillac a été distraite de la commune de Nozac (arrondissement de Gourdon), et érigée en commune distincte dont le chef-lieu est fixé à Rouffillac.

On nous écrit de Gourdon :

Il y a environ deux ans la femme du sieur V..., se présenta à l'hôtel Viviez, à Gramat, exposa que son mari l'avait chassée, du domicile conjugal, qu'elle était sans ressources pour pourvoir à son existence et à celle de son jeune enfant, elle sollicita et obtint de rentrer au service de l'hôtel; mais elle fut remerciée dès le lendemain même de son entrée, à la suite d'une scène qui fut faite par son mari dans l'intérieur de l'établissement. Cependant le sieur V..., dont la raison est fort ébranlée, a toujours cru que son épouse était restée au service de l'hôtel. On l'entendait souvent proférer des menaces de mort contre plusieurs personnes, ces personnes avaient même jugé prudent de porter des armes pour se défendre au besoin. Les choses en étaient restées là, quand le 25 novembre dernier, il se rendit devant l'hôtel Viviez pour assouvir sa vengeance, et au moment où le propriétaire voulut fermer son établissement, vers 11 heures du soir, il aperçut le sieur V... qui tira sur lui 5 coups de revolver, heureusement évités par la fermeture précipitée de la porte qui reçut les balles.

Cet attentat contre un homme justement estimé et bien considéré à Gramat, amena l'arrestation du sieur V... qui fut conduit en prison à Gourdon. Le fait d'une gravité incontestable a perdu de ce caractère au cours de l'instruction qui a révélé que son auteur passait pour un fou dans le pays : cependant le médecin qui l'a examiné en a pensé autrement; V... a été appelé à l'audience du tribunal, lundi dernier, sous la prévention de blessures volontaires.

Les témoins entendus ont pleinement justifié les charges de l'inculpation. Le ministère public a soutenu énergiquement la prévention. M<sup>e</sup> Dambert, avocat, a présenté la défense; il a prétendu que son client était monomane quand il était question de sa femme, que le délit, produit alors que V... était dans cet état, échappait à la pénalité. Le tribunal a ordonné

que le prévenu serait examiné par d'autres médecins.

Les jours de foires et marchés un certain nombre de jeunes filles, pour la plupart mineures, appartenant à la campagne, se rendaient à une auberge de Gourdon, où elles se livraient à la débauche avec des hommes mariés, qui leur avaient donné rendez-vous. La découverte de ce triste fait est due à l'initiative de M. le commissaire de police Gary. Il est probable que le délitant et sa femme auront à répondre prochainement à la prévention du délit d'excitation à la débauche.

M<sup>me</sup> Chelle a été victime, dans la journée de jeudi dernier, d'une filouterie qui dénote beaucoup d'audace de la part de son auteur. Un inconnu se présenta au bureau de tabac de M. Chelle vers la chute du jour, il dut s'assurer probablement que M<sup>me</sup> Chelle était seule, il la pria de lui échanger la monnaie d'une pièce d'or de 20 fr. M<sup>me</sup> Chelle qui n'avait aucune défiance s'empressa de placer sur son comptoir la monnaie demandée, l'inconnu s'en empara et s'esquiva sans laisser la pièce. M<sup>me</sup> Chelle s'élança au plus vite dans la rue pour rappeler l'individu, mais il avait déjà disparu. Inutile de dire qu'il a oublié de rapporter le louis.

La foire des cochons gras tenue au Vigan, les 12 et 13 décembre, a été favorisée par un beau temps, il était venu beaucoup de monde, on comptait 4,000 personnes. Les transactions ont été nombreuses, mais les détenteurs n'ont pas obtenu les prix qu'ils s'attendaient, et qui ont varié de 43 à 48 fr. les 50 kilos; il s'est vendu près de 3,000 kilos de truffes, à bas prix, (6 fr. le kilo); la raison de la baisse sur ce précieux tubercule s'explique parce qu'il a été atteint par la gelée. Les marchands forains ont fait leurs petites affaires. Aucun accident n'a été signalé malgré l'engorgement général, tant M. Fontanilles, maire du Vigan, avait pris de dispositions pour assurer la circulation.

Brunel.

On nous écrit de Figeac :

Le 14 du courant, un chien atteint de la rage, reconnu tel par M. Marty, vétérinaire à Figeac, a été tué par l'agent de police Molinié, qui a montré un grand sang-froid en cette circonstance.

La veille et le jour même, cet animal hydrophobe avait parcouru la ville en mordant sur son passage les chiens qu'il rencontrait.

Les propriétaires de tous les animaux mordus, jusqu'ici connus au nombre de six, ont été invités à les abattre sur le champ.

La conduite du sergent de ville Molinié est digne de tout éloge. Nous croyons donc être ici l'interprète de nos concitoyens, en lui adressant nos félicitations.

Le 16 décembre, la nommée Mélanie Lafragette, âgée de 16 ans, servante de M. Ségol; Justin, restaurateur près la gare, a trouvé, dans une chambre de son maître, un billet de banque de 50 fr., perdu par un voyageur. Cette honnête jeune fille s'est empressée de restituer cette somme à son propriétaire.

Une insignifiante hausse de 25 centimes s'est produite, dit le Progrès de Villeneuve, sur le prix du blé vendu sur échantillon.

Le prix du pain n'a pas changé chez les boulangers, ce qui prouve qu'on ne croit pas à la hausse.

A la suite des conférences tenues au mois de janvier dernier entre les délégués des puissances signataires de la convention monétaire de 1865, il fut décidé que la France pourrait frapper, pendant l'année 1875, 75 millions en pièce d'argent de 5 francs.

En présence de la baisse survenue sur ce métal, baisse qui tend encore à s'accroître, le gouvernement est résolu à profiter de la faculté dont il s'agit.

Nous apprenons en effet, que d'après les ordres du ministre des finances, les monnaies de Paris et de Bordeaux, les seules qui existent aujourd'hui, doivent immédiatement commencer la fabrication des 8 millions nécessaires pour compléter le maximum de 75 millions.

Les dispositions sont prises pour que cette fabrication soit entièrement terminée d'ici au 31 décembre courant, dernier délai.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne :

Un de nos compatriotes, propriétaire à Virebeau, se trouvant lundi à Agen, se rendit à la gare pour prendre le train de 6 heures, lorsqu'un audacieux coquin, profitant de la pression de la foule, lui fendit avec un canif sans doute, la poche de son paletot, et lui enleva un portefeuille contenant un billet de banque de 100 fr. et des papiers précieux.

Cela fut si dextrement fait, que le volé ne s'en aperçut qu'en chemin de fer.

Nous lisons dans le Progrès de Villeneuve :

Dans la nuit du 15 décembre, des voleurs se sont introduits dans le chai de M. Loubat, propriétaire à Gladly, commune de Villeneuve, en forçant les volets d'une croisée, à l'aide d'une pince ou d'un fort ciseau, et se sont emparés de plusieurs instruments aratoires et de deux lapins.

Dans la nuit du 14, des voleurs encore, mais présument pas les mêmes, sont entrés dans la grange du sieur Brouat, propriétaire à Lies, commune de Villeneuve, ont sorti le coutré d'une charrette, et à l'aide de ce fer ont forcé la porte d'une étable où se trouvaient trois oies grasses dont ils se sont emparés, pour ne pas être trahis par leurs cris révélateurs, ils les ont saignées sur place.

Les voleurs d'oies n'ont pas plus été découverts que les voleurs de lapins.

On télégraphie de Cette (Hérault), le 11 décembre, à la Gazette des Tribunaux :

« Pendant la nuit dernière, un assassinat a été commis en notre ville, dans les circonstances suivantes : Un sieur Pasquale, journalier, d'origine sicilienne, qui couchait dans une chambre avec deux Calabrais et cinq autres Italiens, eut avec ses compagnons une querelle qui dégénéra promptement en rixe. Au milieu de la lutte, le malheureux a été frappé par ses adversaires à coups de rasoir, de hache et de bâtons, et est mort presque sur le coup.

Tous les meurtriers sont arrêtés, sauf celui qui aurait porté avec sa hache un coup mortel à la victime. C'est un nommé Blaise, âgé de trente-trois ans, Calabrais, ouvrier menuisier, qui a réussi à s'échapper. Son signalement a été transmis à toutes les autorités. »

Nous lisons dans l'Echo de Marmande :

Le commerce des grains est complètement nul sur notre place; on n'en parle pas du tout. L'année dernière, à cette époque, la moitié des vins de nos coteaux était vendue et enlevée.

Les cours du blé se sont établis entre 20.50 et 20.75, mais les transactions ont été limitées.

Les blés inondés se vendent assez facilement aujourd'hui dans les prix de 14 à 15 fr. les 80 kilos, suivant la qualité.

Nous lisons dans le Journal de Nérac :

Notre foire de mercredi dernier a eu de bons résultats.

C'était, on peut dire, en quelque sorte, la foire aux oies grasses. Cotées d'abord à 1 fr. 10 et 1 fr. 20 le kilog., elles ont subi, plus tard, une baisse qui les a fait descendre à 90 et 95 c. On a remarqué que ces animaux étaient admirables de chair et de graisse.

Marché aux bestiaux de La Villette.

Paris, 20 décembre 1875.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.404	1.874	1.30 à 1.84
Vaches.	985	938	1.00 à 1.62
Taureaux.	65	59	0.96 à 1.28
Veaux.	508	425	1.30 à 2.10
Moutons.	18.476	17.837	1.80 à 2.80
Porcs.	1.138	1.100	1.34 à 1.82

Variétés

Les Inondations du Lot.

Les terribles inondations, qui ont affligé le Midi de la France, donnent une importance toute particulière aux recherches relatives aux anciennes crues connues dans l'histoire de la Garonne et de ses affluents qui viennent de

produire tant de désastres.

Les inondations du Lot, on des plus puissants tributaires de la Garonne, ont été consignées à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, dans les archives municipales de Cahors et dans toutes les chroniques du Quercy, la plupart manuscrites. C'est à ces sources inédites que nous avons puisé nos renseignements, et nous les donnons ici reproduits avec une exactitude scientifique, en y ajoutant quelques détails plus modernes empruntés aux archives des ponts et chaussées.

1282. — La première inondation connue du Lot est celle de l'année 1282, qui est décrite comme il suit dans la chronique manuscrite de M. l'abbé Antoine Raymond de Fouillac (XII<sup>e</sup> siècle 185). « On lit dans les archives de la ville que cette année le Lot grossit tellement que les eaux montèrent par la Grand'roue jusqu'à celle de Vayrols et du côté du Port-Bulier jusqu'à la maison Donadiou près la place du Change. »

Quelque vague qu'elle soit, cette indication donne cependant une idée de la hauteur atteinte par cette crue. La rue de Vayrols existe encore, seulement elle porte le nom de la rue Darnis ou du Temple, parce que les Templiers avaient été primitivement établis par un des membres de la famille de Vayrols. Quant à la maison Donadiou, en supposant qu'elle occupât la partie la plus basse de la place du Change que l'on appelle actuellement Place au Bois, où est aujourd'hui la maison qui porte le nom de Regourd de Vaxis, il est certain que la crue dont il s'agit dépassait de beaucoup toutes les crues du XIX<sup>e</sup> siècle et atteignait à peu près la hauteur de celle de 1783, la plus forte que l'on connaisse, à moins de supposer que le niveau de la Grand'Rue, de la rue Darnis et de la Place au Bois ne fût alors beaucoup plus bas que de nos jours.

1346. — La deuxième grande inondation du Lot connue, est celle du 14 février 1346, dont la description authentique se trouve dans la livre municipal de la ville de Cahors connu sous le nom de Te Igitur. Le texte latin de cet acte étant imprimé dans le bulletin de la Société des Etudes du Lot, fascicule n° 5, page 266, nous nous contentons d'en donner ici seulement une traduction française.

« L'an du Seigneur 1346, le mercredi, jour de fête de saint Valentin, qui fut le quatorzième jour de février et le premier jour de carême, l'eau du fleuve du Lot se gonfla et crût d'une manière extraordinaire; l'eau monta dans l'église et les maisons de frères prêcheurs (Dominicains) (\*) à la hauteur de dix pieds. Elle renversa le lignier de l'église, et, pour la plus grande partie, les murs de clôture desdits frères, ainsi que quelques maisons voisines qui furent emportées par le courant rapide de fleuve et quasi toutes les saleries (salaria) et garde-mangers, toutes les caves construites dans ladite ville, à partir de la place de la Conque en descendant (\*\*) furent complètement remplies d'eau, par cette inondation, qui causa à la cité des pertes irréparables. Du côté de la ville, l'eau monta dans la rue Ramond jusqu'à la porte de l'hôtel du seigneur Ramond de Jean, chevalier, et jusque près de la porte de Jean Donadiou. Cette inondation a été causée par les pluies continuelles qui sont tombées tant de nuit que de jour pendant vingt-deux jours sans interruption. »

1389. — La troisième grande inondation est de 1389, le 1<sup>er</sup> janvier, sous le règne de Charles III. D'après le manuscrit de l'abbé de Fouillac, très digne de confiance, des pluies qui tombèrent continuellement pendant plusieurs jours de suite grossirent tellement les rivières que les eaux du Lot montèrent à Cahors jusqu'au Portail Garrel et franchirent les murs du jardin de l'évêché qui se trouvait derrière l'église de Saint-Urcisse.

1482. — La quatrième inondation est de janvier 1482. « Cette année, le jour de la fête de Saint-Vincent, le Lot déborda, et l'eau monta dans l'église et le couvent des frères prêcheurs jusqu'à la mesure marquée plus haut (dix pieds); et elle renversa les murs de la ville, les fit crouler en plusieurs endroits, principalement près l'église de Saint-James et aussitôt il y eut une grande cherté, tellement que des élingers, principalement des Auvergnats et des Limousins, commencèrent à mourir de faim et périrent de tous côtés; au nombre de 3,000 environ, ils vinrent à Cahors où beaucoup furent, grâce à

(\*) Cette église, actuellement en ruine, se trouve de l'autre côté du Lot par rapport à Cahors, au faubourg dit de Cabessus.

(\*\*) La place de la Conque était entre la place de la cathédrale et la halle au blé nouvellement construite. Mais on sait à Cahors qu'au moyen-âge toute cette partie de la ville était beaucoup plus basse que de nos jours, comme on peut s'en convaincre facilement en considérant le niveau du pavement de l'église cathédrale.

Dieu, rassasiés; beaucoup cependant moururent de restrictions d'estomac. »

1494. — La cinquième inondation du Lot dont on trouve la trace dans les chroniques, est celle de 1494 sous le règne de Charles VIII. Toutes les rivières du Quercy sortirent de leur lit et causèrent de grands ravages. Le Lot parvint jusqu'à la place Saint-Laurent de Cahors.

1496. — La sixième crue connue est du 2 janvier 1496, encore sous le règne du même roi Charles VIII.

Cette inondation a été surtout mémorable à Cahors parce qu'elle enleva une pile avec deux arches du vieux pont romain qui n'existe plus aujourd'hui avec telle violence qu'on eut de la peine à trouver ensuite l'endroit où étaient les fondations.

1576. — En 1576, le 22 février, sous le règne de Henri III, le Lot débordé parvint à une hauteur où il n'était jamais arrivé avant cette époque.

La hauteur de cette crue a été marquée exactement sur le mur du collège Pelegri, de l'ancienne Université de Cahors, comme nous le dirons plus bas avec plus de détails.

J. MALINOWSKI.

(A suivre).

Dernières nouvelles

(Correspondance spéciale du Journal).

Versailles, 21, 11 heures, matin.

Les deux derniers sénateurs n'ont pu être nommés hier. Les votes se sont divisés entre M. l'amiral de Montaignac (305 suffrages), M. le marquis de Malleville (300), M. de Janzé 263, M. Raudot, 181, M. le duc Decazes, 156.

Paris, 21 décembre, 2 h. 40 m. soir.

Hier, à la fin de la séance a eu lieu un nouveau débat sur le vinage. MM. Faye, député de Lot-et-Garonne et Pagès-Duport ont défendu l'intérêt des départements vinicoles.

On annonce que M. Dufaure veut que l'Assemblée disente, avant la dissolution, le projet de loi sur la presse.

M. Buffet demande le maintien de l'état de siège dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, du Rhône, des Bouches-du-Rhône.

Dernière Heure.

Au moment de mettre sous presse, le courrier de Paris, n'est pas encore distribué.

Bourse de Paris

Paris, 21 décembre 1875.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. % and their respective values: 65.70, 95.70, 104.15

Bulletin bibliographique

Nous avons à donner une nouvelle qui n'excitera aucun désespoir dans les familles. — Jamais la librairie HETZEL, si coutumière en succès, ne sera entrée en lice à cette époque de l'année avec un choix plus brillant d'ouvrages excellentes à l'usage spécial de l'enfance et de la jeunesse. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à signaler par leurs titres, les richesses nouvelles que le Magasin et la Bibliothèque d'éducation et de récréation offrent à leur aimable clientèle: l'Ille mystérieuse et le Chancellor de Jules Verne, les Patins d'argent, histoire d'une famille hollandaise et d'une bande d'écoliers, d'après l'anglais, par P.-J. Stahl, les deux Filles du Squatter, d'après Mayne-Reid, le Chalet des sapins de Prosper Chazel, l'histoire de l'habitation humaine depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, qui complète la trilogie commencée par l'Histoire d'une maison et celle d'une forteresse, par Viollet-le-Duc, et, comme suite et pendant à l'Histoire d'une bouchée de pain, une édition illustrée des Serviteurs de l'Estomac de Jean Macé, enfin les deux volumes de 1875 du Magasin d'éducation et huit Albums Stahl, tout frais éclos, qui portent à cinquante le nombre des Albums de la Bibliothèque de Mlle Lili, et de son cousin Lucien; ce sont: la Grammaire de Mlle Lili, le Rostier du petit frère, l'Histoire de Bob aimé, l'A perdu de Mlle Babet, les Métamorphoses de Pierre, la Bride sur le cou, La Tour, prends garde! et Malbrough, ces trois derniers en couleurs. Nous reviendrons plus à loisir sur chacune de ses œuvres nouvelles, si bien appréciées par l'éditeur et les auteurs à leur destination.

Nous recommandons tout spécialement aux abonnés du Journal du Lot, le

GLOBE TERRESTRE

DRESSÉ PAR MM.

CH. PÉRIGOT ALPHONSE MOUREAUX
Professeur d'histoire et de géographie au lycée Saint-Louis, à Paris Dessinateur au dépôt de la guerre

Nos lecteurs n'ignorent pas que, de nos jours surtout, en raison du service régulier des paquebots et de la rapidité de la correspondance télégraphique, l'homme du monde est initié sans retard aux événements dont les contrées les plus reculées ont été le théâtre, et qu'un globe terrestre est devenu l'indispensable commentaire du journal. C'est également l'auxiliaire du commerçant, de l'industriel qui ne le consulte jamais sans en retirer quelques notions précieuses sur les voies de communication, ports, etc.

Un globe est un des meubles essentiels de tout cabinet de travail, et l'on ne recule généralement pas devant une légère dépense pour se le procurer. Le globe dont nous reproduisons la figure répond aux besoins de l'homme du monde qui consulte et du savant qui veut approfondir. Il mesure 25 centimètres de diamètre; il est incliné sur l'écliptique et monté sur pied de bois noir verni. Edité par l'Institut géographique



que de Paris avec un soin parfait; il offre des renseignements tous nouveaux:

- 1° Les mers, fleuves, lacs sont tracés en BLEU;
2° Les chaînes de montagnes sont en BISTRE;
3° Les noms sont en NOIR, ainsi que les lignes de navigation et les câbles télégraphiques maritimes;
4° Les courants marins se détachent en BLANC sur le fond bleu de la mer: leur direction est indiquée par des flèches;
5° Le mode de division permet de déterminer à première vue l'heure sur tous les points du globe.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en mettant ce globe à la portée de toutes les bourses, grâce à des conventions particulières avec l'éditeur.

— Prix de ce globe rendu franco en province. 18 fr. — Deux de ces globes sont exposés au bureau du Journal du Lot ou l'on peut adresser les demandes.

REVUE DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

Un an: 12 francs.

Sommaire: De l'état des Etudes philosophiques en France (suite), R. de Liechty. — Plan d'organisation, l'abbé G. Rouquette. — Une Université au XVI<sup>e</sup> siècle, A. de Besancenot. — L'Enseignement supérieur à l'Exposition de Vienne (suite), Roux. — Chronique, X...

Bureaux, rue Bonaparte, 82, Paris.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 25 (18 DÉCEMBRE 1875).

Les jardins, d'après M. Smee. — Crocè-Spinelli et Sivel; la conquête de l'air, par M. P. Bert. — Les mines métalliques de la Nouvelle-Calédonie, par M. W. B. Clarke. — La catastrophe du ballon l'Univers. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique.

Revue Politique et Littéraire

SOMMAIRE DU NUMÉRO 25 (18 DÉCEMBRE 1875).

Sorbonne, poésie française: Leçon d'ouverture; l'enseignement supérieur et l'Université; la poésie au XIII<sup>e</sup> siècle, par M. Ch. Lenient. — Les empires anglais et russe en Asie, par M. P. Vidal-Lablache. — Thomas Love Peacock, par Léo Quesnel. — La chanson de Roland, d'après les travaux de Léon Gautier, par M. Félix Rocquain. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N\*\*\*. — La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'Ecole de médecine, à Paris.)

Chaque journal: Paris. — Six mois: 12 fr. — Un an: 20 fr. — Départements. — Six mois: 15 fr. — Un an: 25 fr.

Les deux journaux réunis: Paris. — Six mois: 20 fr. — Un an: 36 fr. — Départements. — Six mois: 25 fr. — Un an: 42 fr.

Prix du numéro: 50 centimes.

L'EXPLORATEUR

Géographique et Commercial.

Sommaire du numéro du 16 décembre. —

Liste des corps diplomatique et consulaire de l'Amérique centrale. — Tarif postal. — Affaires de l'Abyssinie. — Les ballons. — l'Algérie: Rapport de M. le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie au Conseil supérieur du gouvernement. — Le ciel (avec gravures). Les chemins de fer turcs. — L'île Champbell. — Bulletin des Sociétés. Société géographique d'Amsterdam: Rectifications: expédition scientifique néerlandaise à Sumatra. Société royale de géographie de Londres: Les grands lacs d'Afrique. — Informations: Traité de la France avec l'Annam: Algérie; le commerce du Sud; les fouilles de

Carthage; Roumanie; Japon et Corée; Chine; expédition anglaise sur le Congo; Chine; Etats-Unis; météorologie; l'expédition de Philadelphie; les Black-Hills; le Vésuve mouvement de la Navigation.

Bureaux, 24 et 26, passage Colbert, Paris.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour: l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en donnant à ses lecteurs: Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la Chanson du Jour et le Conservatoire Populaire du Chant ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

C<sup>IE</sup> G<sup>LE</sup> FRANÇAISE DE TRAMWAYS

Société anonyme au capital de 10,200,000 fr. divisé en 20,400 actions de 500 libérées de 250 francs. SIÈGE SOCIAL A PARIS, 34, RUE DE PROVENCE

CONCESSIONS: En exploitation, LE HAVRE, NANCY En exploitation prochaine, MARSEILLE Réseaux concédés, sauf les décrets d'utilité publique, TOURS, ORLÉANS. LONGUEUR TOTALE DES VOIES: 65 KILOMÈTRES

ÉMISSION

de 20,000 Obligations de 500 fr. 6 %

Rapportant 30 francs et remboursables au pair en 53 ans par tirages semestriels, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1877.

PRIX D'ÉMISSION: 452 fr. 50

(Jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1876).

PAYABLES COMME SUIT:

- 50 Fr. en souscrivant.
100 à la répartition.
100 le 5 février 1876.
100 le 5 mars 1876.
102 50 le 5 avril 1876.
452 50 (faculté d'anticipation à 5 %).

Les titres libérés à la répartition ressortiront à 450 Francs et rapporteront ainsi, sans compter la prime d'amortissement, près de 63/40/0.

Il sera dû 6 0/0 sur les versements en retard, sans préjudice du droit de la Compagnie de faire vendre les titres à la Bourse, après mise en demeure dans le Journal officiel.

L'admission à la cote de Paris est demandée.

Aucune autre émission d'obligations n'aura lieu pour la réseau actuel.

En prenant pour base les produits nets des deux réseaux déjà en exploitation, le rendement total atteindrait, dès le début, le double de la somme nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement des 20,000 obligations mises en souscription.

L'amortissement des obligations est basé sur la durée des concessions.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

le jeudi 23 décembre 1875

A PARIS: A la Société générale de Crédit Industriel et commercial, 72, rue de la Victoire, et dans ses bureaux de quartier;

Et à la Banque française et italienne 34, rue de Provence.

A MARSEILLE: A la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de dépôts, 74, rue de Paris.

AU HAVRE: Au Crédit Havrais. A NANCY: Chez M. IMHAUS, Trésorier-Payeur général.

On peut souscrire dès à présent par lettre. La répartition se fera proportionnellement.

JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(5<sup>e</sup> année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris. DIRECTEUR-PROPRÉTAIRE CH. DUVAL. OFFICIER RETRAITÉ Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers Parait chaque dimanche. — Liste des anciens tirages. Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS: Paris et Départements 3 FR. PAR AN.

Abonnement d'essai: 3 mois, 1 fr. L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE un beau PORTEFEUILLE FINANCIER avec un Traité de Bourse de 200 pages.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LIBRAIRIE MODERNE

# J. GIRMA

Boulevard Nord, à Cahors.

## Etrennes pour 1876

GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES EN TOUT GENRE

D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION  
ÉDITIONS

DE LUXE ET A BON MARCHÉ, COLLECTIONS HACHETTE, HETZEL, GARNIER ETC.

Choix des Collections de la BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Bibliothèque ROSE, Bibliothèque BLANCHE (cette dernière dite des jeunes filles).

Voitumes brochés et reliés. — **Paroisiens** de grand luxe.

ARTICLES DE LUXE

Buvards, Papeteries, Nécessaires, Albums photographiques, Porte-monnaies, Cassettes de mathématiques, Boîtes de couleurs, etc.

GRAND CHOIX DE PARTITIONS et VOLUMES DE MUSIQUE, brochés ou richement reliés. — Assortiment complet d'**Encriers magiques** inépuisables.

Calendriers éphémères à effeuiller. — Agendas de poche et de cabinet.

ABONNEMENT AUX JOURNAUX

Nota. Les Catalogues des livres d'Etrennes seront distribués gratuitement et adressés de même par la poste à qui en fera la demande.

## PÂTISSERIE, CONFISERIE

# LUTZY

RUE DE LA LIBERTÉ, A CAHORS.

Le Sieur **Lutzy** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de l'an, on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits glacés, Chocolat, Crème, Marrons glacés. Grand assortiment de Boîtes en laque de Chine. Liqueur Marie Brizard, Chartreuse, Bénédicte. Glaces, Sorbets, Fromages glacés pour dîners et soirées.

## MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTÈMES

ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille

DE SALON ET D'ATELIER

pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier

dépositaire

à Cahors

Seule Maison

vendant

MACHINE

A NAVETTE

brevetée s. g. d. g.

Marchant au pied

et à la main

Au prix de 125 francs

montée sur joli guéridon.

La même Machine montée sur grande table

150 francs

Aiguilles, Fournitures de première qualité,

Pièces de rechange et Réparations, Coupe-

Boutonniers (brevet s. g. d. g.). Prix : 2 fr.

Le Catalogue général est envoyé franco sur demande.

**LA CÉLÈBRE NEC PLUS ULTRA**

## BIBLIOTHÈQUE des SCIENCES CONTEMPORAINES

publiée avec le concours

DES SAVANTS ET DES LITTÉRATEURS LES PLUS DISTINGUÉS

Par la librairie C. REINWALD et Co, 15, rue des Saints-Pères

La Bibliothèque des sciences contemporaines se publie par volumes in-12, format anglais.

Les deux premiers volumes de cette Bibliothèque viennent de paraître et contiennent :

### LA BIOLOGIE

PAR LE DOCTEUR CH. LETOURNEAU

1 volume in-12 de 566 pages, avec 112 gravures sur bois.

Prix broché, 4 fr. 50 ; relié toile anglaise, 5 fr.

### LA LINGUISTIQUE

PAR M. ABEL HOVELACQUE.

1 vol. in-12 de 378 p. — Broché, 3 fr. 50 ; relié toile angl., 4 fr.

Le volume III contenant l'**ANTHROPOLOGIE**, par le Dr P. TOPINARD, de près de 600 pages avec de nombreuses gravures sur bois, paraîtra vers le 15 décembre, et ont prix sera de 5 fr. broché et 5 fr. 75 c. relié toile.



VÉRITABLE

## BÉNÉDICTINE

LIQUEUR DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Apéritive, digestive, fortifiante, suave et d'un goût exquis, la Bénédicte est aujourd'hui la reine des liqueurs adoptées sur toutes les bonnes tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans les plus grands hôtels comme dans les salons princiers. La Bénédicte est le complément obligé de tout bon repas et son usage journalier facilite toutes les fonctions de l'estomac.

Entrepôt général à Fécamp (Seine-Inférieure).

Agence générale à Paris, 76, boulevard Haussmann.

Agences à BORDEAUX, MARSEILLE, VIENNE, LONDRES, BRUXELLES, etc. Se trouve chez les principaux négociants, Epiciers, confiseurs et marchands de comestibles.

## A VENDRE

UNE PAIRE DE

## Juments Bretonnes

LÉGÈRES

POUR LA VOITURE

S'adresser au Bureau du Journal.

## LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Etablie à Paris, r. de Grammont,

et r. du Quatre-Septembre, 18

Anciennement Compagnie Royale

Fonds de garantie : 421 millions

Constitution immédiate d'un capital

payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS

POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices

de la Compagnie.

Augmentation du revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE

OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux

décès des Assurés

depuis l'origine de

la Compagnie. . . . . 28,107,916 fr.

Arrérages payés aux

Rentiers. . . . . 129,628,201 fr.

Bénéfices payés aux

Assurés en cas de

décès pour la vie

entière. . . . . 11,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements à

MM. Bénéch, à Cahors ;

Puel, à Figeac ; Lacambre, à

Gourdon ; Bap<sup>te</sup> Planion, à

Souillac.

Paris, 3, Chaussée-d'Antin, 3.



## HORLOGERIE

LAMELLE, FILS,

RUE DE LA LIBERTÉ

A CAHORS

MONTRES

OR ET ARGENT

REMONTAIOIR

et

ÉCHAPPEMENTS

ANCRE,

LIGNE DROITE

et

A CYLINDRE

CHAINES

OR, ARGENT

et

DOUBLÉ

CHAINES

DEUIL

—

CLEFS OR

ET ARGENT

—

PENDULES

de

PARIS & A CAISSE

—

TOURNE-BROCHES

RÉVEILS

ETC.

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux clients que je vais me consacrer plus spécialement aux réparations concernant l'Horlogerie, et les pièces de précision, Chronomètres et autres. J'ose espérer qu'ils seront satisfaits des travaux confiés à mes soins.

LIBRAIRIE

ECCLÉSIASTIQUE, RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

# L. MIALET

Successor de M. CALMETTE, fils

A CAHORS, boulevard Nord.

Livres d'Etrennes pour 1876

## Grand Etablissement de PHOTOGRAPHIE

A Cahors, 40, rue de la Mairie, 40, Maison de la pharmacie Vinel.

# G. KOLB

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

LIBRAIRIE DE L'ART

3, Chaussée-d'Antin, 3, Paris.

A. BALLUE, Editeur.

# L'ART

1 an : 120 fr.

Paris et Départements.

Revue hebdomadaire illustrée

3 mois : 30 fr.

— DEUXIÈME ANNÉE, 1876 —

4 volumes par an.

Les trois volumes, formant la Collection 1875, et contenant 67 Eaux-fortes et plus de 600 gravures, sont en vente à la LIBRAIRIE DE L'ART, et à la LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE, 58, rue des Ecoles.

Deux Editions de grand luxe } L'une tirée à cent exemplaires sur papier de Hollande 400 fr. par an.  
L'autre tirée à 5 exemplaires sur vélin . . . . . 1.200 fr. par an.

En vente à la Librairie de l'Art et à la Librairie Charles Delagrave

## L'ART EN ALSACE-LORRAINE

Par RENÉ MÉNARD

Grand in-8°, de plus de 500 pages, 46 Eaux-fortes et un grand nombre de gravures dans le texte.

Prix : broché, 40 fr. ; — relié, 50 fr.

## Les EAUX-FORTES de Jules de GONCOURT

Notice et Catalogue de PHILIPPE BURTY

Grand in-4° colombier — 21 eaux-fortes — en carton : 200 exemplaires sur papier teinté . . . . . 100 fr.

400 — sur Hollande . . . . . 200 fr.

## LA TROISIÈME INVASION

1<sup>re</sup> partie : De la Déclaration de la guerre à la capitulation de Sedan.

Texte par F. VERON. — 77 eaux-fortes de LANÇON

Grand in-folio de 200 pages.

500 Exemplaires numérotés . . . . . 200 fr.

50 — sur Hollande . . . . . 400 fr.

## TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRX : 1 FR. C.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

## VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>U</sup> FRANCK

Apéritifs, stomachiques, purgatifs, dépuratifs, contre le manque d'appétit, la constipation, la migraine, les étourdissements, les congestions, etc. Dose ordi<sup>re</sup> 1, 2 à 3 gr. Exiger les véritables dans des boîtes Bleues recouvertes comme par le passé des étiquettes en 4 couleurs et de la signature A. Rouvière en rouge. 1<sup>re</sup> 50 la 1/2 bo<sup>ite</sup> (50 grains) ; 3<sup>e</sup> la bo<sup>ite</sup> (105 gr.). Paris, pharmacie Leroy, 45, rue N<sup>o</sup>-St-Augustin, et toutes les bonnes pharm<sup>ies</sup>.

## LE MONITEUR

DE LA BANQUE et DE LA BOURSE

Parait tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque Numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier.

Bilans des établissements de crédit.

Recettes des ch. de fer. Cor-

fr. réponse étrangère. Nomen-

clature des coupons échus, des

par appels de fonds, etc. Cours

des valeurs en banque et en

bourse. Liste des tirages.

Vérifications des numéros sortis.

Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

4 fort volume in-8°.

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

# VICHY

Admin<sup>istr</sup>ation : Paris, 22, boul. Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy

avec les Sels extraits des sources. Elles sont

d'un goût agréable et d'un effet certain contre

les aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rou-

leau pour un Bain, pour les personnes ne

peuvent se rendre à Vichy.

SUORE D'ORGE DE VICHY. Excellent bonbon

très-digestif.

Pour éviter les contrefaçons

exiger sur tous les produits la marque du

CONTROLE DE L'ÉTAT

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

## LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

A Cahors, M. Vinel, pharmacien.

## MALADIES de POITRINE

PHTHISIE

BRONCHITE, RHUMES

TOUX OPINIÂTES

succès certain, guérison rapide par le

## GRESSON B. DUPUY

Remède infallible contre les MALADIES

CHRONIQUES ; puissant DÉPURATIF

végétal du SANG et des HUMEURS.

3-50 Lire la brochure délivrée gratis 3-50

Dépôt à Cahors, ch<sup>em</sup> M. Vinel,

pharmacien.

## PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide

des Irritations de poitrine, Rhumes, Bron-

chites, Grippe, Moux de gorge, Rhumatis-

mes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes

les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles.

Se défier des contrefaçons.

## PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Moux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.